



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Réseau chimie

Centrale nationale d'alarme CENAL
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral de la santé publique OFSP
Laboratoire de Spiez
Tox Info Suisse

Zurich, 7.3.2017

Fiche d'information Réseau chimie de la Confédération

Le Réseau chimie de la Confédération regroupe les services fédéraux spécialisés en cas d'événement chimique majeur et assure la collaboration avec les cantons touchés et les organes internationaux. Les cantons signalent les événements chimiques majeurs à la Centrale nationale d'alarme (CENAL)¹, qui informe à son tour les services fédéraux spécialisés, permettant ainsi au Réseau chimie d'assumer ses tâches, comme l'échange d'informations ou la coordination. En cas de besoin, le service fédéral compétent peut rapidement conseiller et appuyer un canton.

Tâches et compétences des services spécialisés de la Confédération

Lors d'événements chimiques majeurs, la Confédération se charge

- d'informer les pays voisins en cas de risque d'effets transfrontaliers (CENAL) et
- d'aviser l'Organisation mondiale de la santé (OMS, par le biais de l'OFSP).

Par ailleurs, divers services fédéraux disposent de compétences spéciales qu'ils mettent à disposition pour la gestion d'événements chimiques :

- la CENAL gère le système d'information concernant les substances dangereuses (Contrôle SIC/IGS-Check), une banque de données sur les substances chimiques servant à la Confédération et aux cantons ;
- l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) possède des compétences dans le domaine de la toxicologie environnementale et entretient des contacts avec les services fédéraux et cantonaux spécialisés dans les accidents majeurs ;
- l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) connaît la composition des produits chimiques ;
- le Laboratoire de Spiez réalise des mesures et des analyses et fournit des conseils en matière de terrorisme C ;
- Tox Info Suisse, en tant que partenaire externe, soutient les médecins urgentistes pour les questions liées à la toxicologie aiguë, à la thérapie et aux antidotes.

Organisation du Réseau chimie de la Confédération

Le Réseau chimie met en relation les services spécialisés de la Confédération assumant des tâches et disposant de compétences dans le domaine de la chimie (voir tableau ci-dessous). Les organes de conduite cantonaux et les centrales d'engagement des polices cantonales avisent la CENAL par le biais des canaux usuels (flash-info, téléphone, fax) concernant les événements chimiques. Lorsqu'un événement lui est signalé, le service de piquet de la CENAL informe ou alerte les partenaires du réseau spécialisé. Parallèlement, la CENAL met à la disposition de ces services la présentation

¹Art. 12 de l'ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM)

électronique de la situation (PES), une plate-forme permettant l'échange d'informations. Grâce à ce nouveau réseau, les services fédéraux spécialisés sont mieux préparés en cas d'événement et peuvent s'appuyer sur leurs compétences réciproques de manière coordonnée.

Activités actuelles du Réseau chimie de la Confédération

Afin de pouvoir se préparer au mieux aux événements à venir, le Réseau chimie de la Confédération permet à ses membres d'échanger leur savoir, même en dehors d'événements. Par ailleurs, le Réseau chimie règle les modalités de la collaboration de ses membres en cas d'événement. Ces derniers peuvent ainsi évaluer conjointement et rapidement un événement C sur la base de la présentation consolidée de la situation chimie. En outre, ce réseau spécialisé entretient des contacts avec ses partenaires, par exemple avec les services spécialisés cantonaux ou les centres principaux internationaux d'avertissement de la Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR).

Les partenaires au sein du Réseau chimie de la Confédération et leurs compétences

<i>Partenaire</i>	<i>Tâches / Compétences</i>
CENAL La Centrale nationale d'alarme, rattachée à l'Office fédéral de la protection de la population,	<ul style="list-style-type: none"> • joue le rôle de point de contact et de centre d'annonce et de suivi de la situation ; • gère la présentation électronique de la situation (PES) ; • soutient l'état-major fédéral ABCN dans le cadre de la gestion de l'événement au niveau fédéral ; • convoque les équipes d'intervention du DDPS (EEVBS) ; • est l'interlocuteur UNECE et RSI concernant les accidents majeurs ; • peut demander des calculs de la propagation à grande échelle à MétéoSuisse ; • gère la banque de données IGS (sur les propriétés des substances chimiques).
OFEV L'Office fédéral de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • tient une liste des entreprises entrant dans le champ d'application de l'OPAM et de la convention UNECE ; • entretient des contacts avec les services cantonaux spécialisés dans les accidents majeurs ; • est le point de contact spécialisé dans le cadre de la convention UNECE ; • documente les événements C pour les tâches du Réseau chimie (également sur le terrain) ; • fournit une assistance technique (calculs de la propagation des gaz toxiques et du rayonnement thermique à la suite d'incendies dans le cadre du programme Effects) ; • dispose de compétences en toxicologie environnementale.
OFSP L'Office fédéral de la santé publique	<ul style="list-style-type: none"> • connaît la composition des produits ; • dispense des conseils en toxicologie humaine (principalement chronique) ; • est le point de contact RSI pour l'OMS ; • est le point de contact RSI concernant les produits chimiques ;
LS Le Laboratoire de Spiez, rattaché à l'Office fédéral de la protection de la population,	<ul style="list-style-type: none"> • fournit des informations concernant les agents de combat ; • gère un poste de recueil d'échantillons (PRE) pour les échantillons ABC d'origine inconnue ; • dispense des conseils en cas de terrorisme C et de suspicion d'agents de combat chimiques*) ; • réalise des mesures sur le terrain et prélève des échantillons*) ; • dispose d'antidotes aux agents neurotoxiques*) ; <p>*) dans le cadre de l'équipe chimie de l'EEVBS (C-EEVBS)</p>
Tox Tox Info Suisse	<ul style="list-style-type: none"> • fournit des informations toxicologiques et des conseils médicaux (toxicologie aiguë) ; • connaît la composition des produits (accès à la banque de données de l'OFSP) ; • donne des indications concernant la substance chimique sur la base des symptômes ; • suit et évalue les cas d'intoxication (toxicosurveillance).